

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Master 1 PSYCHOLOGIE CFP

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	<p>Au moins un intervenant professionnel</p> <p>Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u></p> <p>Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF			
	Valentina DOLCE, MCF		Didier ROFFAT
	Johann JUNG, MCF		Myriam LAYES
			Julien PAYET
Suppléant président.e			
Eric Jacquet, MCF			